## COLONISATION.

A Compagnie des terres de l'Amérique Britannique an-Anonce aux enlivateurs canadiens du District de vlontréal que par un arrangement sait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront aturer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur paroisse natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des apoliquents à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais et devant offertes. Et, tandis que l'Association et sa Grandour l'évêque de Montréal s'occuparont de la bâtisse de chapelles et enverront des misa onnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix moderé, construira des moulins, fero faire des chemins, et en un mot accomplica toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un etablissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière a l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui traient s'y

Quoique l'association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas peanmoins supposer que les henux et fiorisssants établissements canadiens dans Stukeley er Ely aient eré cubliés; les colons pouvent aussi y diriger lem attention, avec la certifule de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'etat de pauvreté de ses premiers habitants en in lépendance et aisance, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Societé patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux promiers cultivateurs dont le succès rejonit et encourage maintenant les autres.

Dans le Townships de Stokeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de tecre depois 10s. à 12s. 6.1., par acre anglais, en tels lots que l'on desirera depuis cinquan te nores et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins,manufactures de potasse ainsi que des auberges. Les terres sont convertes de superbes sucrenes, de méristers, hêtres, etc, et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population i onsidérable et croissante de canadiens. La Compugaio des Terres y possede treize mille neres de terre aussi fertile et honne que celles de Stukely, et les of fre en vente aux mêmes prix.

Dans Orlord, joignant aus-i Stukely à l'est, et communiquant à ces habitations parle chemin de la malle de Montréal à Sherbooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Eta-illissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un mondo à farine sera en opération cet automne. Il y a de plu, une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Oriord, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs ennadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égales en qualité à celles de Stokeley et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qu'aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera hâtir une chapelle et une maison d'école après que 80 famil es s'y seront étab les, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'a payer l'intéret du prix de leurs terres pend int les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quaire versemens égaux annuels avec intét, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compugnie prend des produits Ni guciables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les clamios.

Le colon n'est per obligé de faire mondre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gene les colons en aucune manière. Il peut de ceux manière, en s'émblissent sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avanteges de son embreit matal, de sa langue, de sà religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son ladustrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin où present tous les jours les ma'les de Montréel, de Sherinoke et de Stanstead. O. ford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant neheter des terres. Ou, si on le préfère, on pourra s'adresser A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britonoique n aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les nuires Townships, dont elle disposera à des conditions également faciler. On votidra bien référer aux nultes avertissements qui les concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N . B .- Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables. certai na avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme nossédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les sonssigués à tons tels acheteurs futurs qui, an temps de lour demande pour des terres, pronveront d'une manière satisfaisante leur uptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospèrer.

A.T. GALT, Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil. 1868. Montréal, 4 août 1848.

DEMLESDE

N demande immédiatement à St. Constant un Intituteur pour tenir une Ecole Modèle, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une Eco-LE co nmune. Une place comme Chantre est aussi offerte 

#### BANQUE D'EPARGNES

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A Larocque, V. Président, Fucis Hincks, Illiolion, Damase Masson. Nelson Davis.

P. Beaubien. Joseph Bourret, H. Molholland, Edowin Atwater Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

L. T. Drummond, VIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui serent fait le nou après le premier jour d'août prochabelles. Durors reçus tous les jours de dix à treis houres et de six à luit heumeures dans les soirées des sarreches et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requetrant l'attention du Burea, doivent être envoyées les seudis ou Vendredis, và que le Burean des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Copundant, si les circonstances l'exigenient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la seraine, le Président le Vice-Président étant tons les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COILLNS. Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

#### VAIS

ES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la I prochaine session on a la suivante si le cus le requier à pour en oblenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomptionvis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y nura deux pillers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux u'au moins quatre vingt pieds. Ily aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élève à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des

Le privilége qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et antant au desseus du site du dit pont, loissant la liberte, à qui voudra, de tenir une traver-e de canot ou d'esquif pour la commodité de pietons, au lieu connu sous le nom de traverse à Marcille.

Les péages qui seront demandés, sont :

1 º Pour chaque carosse ou autre voiture à quattre roues on voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait : Six deniers courant.

Pour chaque voiture à quatre roues, on à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou nuire bête de trait : Quatre den'ers.

3 ? P our chaque cheval ou autre l'ête de trait, additionne aux voltures ci-desus mentionnées: Deux deniers.

Pour chaque personne à cheval : Deux deniers et demi Pour chaque personne à pied : Un denier.

Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi-

Pour chaque mouton, veau, agneau, chévre, pcor, autre animal de même taille : Un demi denier courant J. F. LAROCQUE. A. E ARCHAMBAULT.

P. U. ARCHAMBICLT. NARCISSE GAT ARNEAU. Joseph Pelle Tien, fils.

AMABLE ARCHAMBAULT. CYRISE CHAPUT. CAMILLE ARCHAMBAULT. AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

## INSTITUTEUR

N INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une Ecolus Morelle désire presides un cogagement pour une ou plu-sieurs années à commencer au premier de juillet prochain sons les ordres des Messiones les Curés el Commissions Precia, suit dens le premetore de MONTREAL, des TEOIS-RIVIERES ou de COMMONTREAL,

Dans une Ecolo Mixte; sa Dame peut prendre l'instruction de

Il peut enseigner la traie pronnacition de la lugue anglaise. Life ith matique draws toute some disendor all spress les menfleurs auteurs at glais. Let mand a five side complete for control etc. etc. Il sera u de jour les catéchismes, les gérémodles du chœur en gé-

Hererer sa profession salvent la rafflet de si facile de Loncaster. Stadiers et foit par lettre à le parte ou getterment à le Messire en sauxent, prêtre et curé d. St. Comme de Bombara l.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR Pern

MOUDRS A FLOUR ET LA FARING DAVOINS

ELECTION OF COUNTRY

Coin de la rue St. Pierre et et de la Ruelle Fortification

Anciennement la Fonderie de

MM. HEDGE & RODDEN.

#### AUX FERMIERS ET DETAILLEURS DE GREENS ED BEEVE.

E SOUSSIGNE, venant de compléter un nouvenu Moutaix à Vapaur pour la Fleur, ayant trois paires ESOUSSIGNE, venant de compléter un nouvenu de monlanges Françoises, avec tout l'appareil nécessaire pour mondre le froment en fleur, est prôt à rerevoir des commandes pour moudre.

Le Soussigne a aussi joint à son établissement un Mourts à PARINE D'AVOINE, capable de mondre la farine d'avoine

de première qualité. Les possesseurs de Grains, désirant le faire me trouve ront leur avantage à favoriser son établissementueliqu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour mondre seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS.

Montréal, 17 avril 1848. N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animonx.

#### SEEDWEST A

NE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village Ste. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE.

Montreal, 18 juillet 1848.

#### LIBRAIRIE CATHOLIQUE

# J. B. ROLLAND.

24. RUE ST VINCENT, MONTREAL

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres de l'ourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

E Soussigne maarme ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendre les Livres d'Ilcoles, etc., etc., etc., etc., a aussi basprix que qui que ce soit. Voir ses prix avant allor d'achetor ailleurs.

J. Brc. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

## Libeaseic

## CHREENSTREET

E sonsssignés out l'honneur d'annoncer au public et à ses am. qu'ils vi unreit da transporter lair Ateller, me Notre-Dame gvis-d-vis le Sommelre, où, tel qu'ils l'ont dernierement aunoncé

ils out overt une Libratele rous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils out constanment en main des Livres de Morale et de Belim, et tout de qui est nécessaire aux Scoles Chroti, pues. Ils esperen, que la patronage du pabile et particuli rement du el 1976 en ho-llano ne leur fera pas démat, yn la supériorité de leur extructes et Pexeculture des ouvrages qui sortiront de lour eclopy to le fin ils fe-rontitiont en leur pouvoir pour satistaire coest qui des parrouse rous. CHAPTERAU ne LAMPTER.

### ATIS

ANS la vue de recommitée l'acqueil bienveillant reçu jusqu'à ce ANS la vue de reconnaire l'accueil bionvoltant requissqu'à ce l'ijour par notre journal, si pour la titre à la portée de a about de toutes les classes, nous aumonimer qu'èt compter du PRE-ME, R de MAI procham, PAMI DE LA BELLAGION, ET DE LA PATRIE, paraître le LAVOI, METCARDE et l'ENDREDI de chaque samaine, sous son format actuel, it most à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 par s. son le l'officien, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politèques, etc., a raison de DOUZE. CHELINS et DEMI par anné : payables tous les six mais et d'evancc. Pour ceux qui ne se conformeront pasa entre condition, l'aboa-nement sera de QUINZE, chidias courant, payables par somestic. Toute personne qui nous propurera little abounés capables de

payer aura droit de récevoir note journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amies de notre journat, de vouloir fiire connaître le présent avertéssement, dur s leurs localités respectives; et les journaux qui échingent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendeons dans Peccasion. On s'abonne chez Mol, les Curés,

A Quélice, an hureau du Journal, No. 22, Rue Lamontague,

et chez MM, J. & O. Cromanie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, livate-Ville, A Montréal, chez E. R. Fabre, écr.,

No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 17 mars, 1848.

EFVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL, ES CHEZ MM. CHAPELDAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBELLARD DE NEW-YORK.

F A S annongant à MM. les Conés qu'il a transporté son fondd'Ornemens d'alise à l'adressa ci-dessas, le Soussigné vient A mussi offrir ses remercimens hien respectueux aux Dames de PHopital-Gineral, pour le succes si houseux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en désôt jusqu'a ce jour à leur Etablissement.

An bon-confoir et à l'Engeuing ment de MM, les Corés du Canada le Sonssizad stengage des anjour l'hai à répondre en leur offrant à dater de co jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL, L'Achebeur r accentions that his compagnibilest due deux les prix de ces objet-où les propries de les la come et de l'Argenture, surfout er imitations met els ce d'Olles par habiles connaisseurs. Chaque article sera alements et el couver, de toute faume représen-

tation in graditie Endn, la marchandise cera rocusyus suniche et 🖒 TOUJOURS A BON MARCHE. 🚁 L'Assortiment d'aujourd'hai con-lete en une grande variété de

> CHASUBLES TOUT FAITES. CROFE DE CHARGELES

En pray pion avec bruchard à numeros en or, argent et confeure, DAMAS Blane, Cramabil, etc. etc. broches tout en or.
(conlours esserties) en or et conl en or et conteurs. CARNITURES DE CUAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

En deap d'or (voitation) à desseiles tres-riches et suitlants.

"Dannes brochés en or et confeurs,
" (assortis de confeurs) brochures riches,
naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Cornitures de Chaper et us Pandes de Dalmutiques ci-dichus sont toutes apperaillers de demeins et offrent par là même une variété degernières completes dont chaquic est

peu dispendieuse. ETGLES ET VOILES DE RENEDICTION. Lus Rioles sont assorties de conteurs, ple-iours à brochures riches Lus Voiles portent tous de riches emblemes au centre et aux extré

ETOFFES ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d

c.us nouvenux. } Moire d'or a reflets riches et brillente.

O mais broudies, man on or, et avest on conleurs. Les pole de tans ces alifels sont extrinoment réduits, dans le but Possir nux MM, du Cleras tous les avantages du hon murché et de la bonne qualité et avec jeur bienvaillant concours et une vente rapide, de suivre de tres-pres et toujours d'hes prix toute la nouveout (en ce genre) des fabriques de l'aris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostrusoles Cibaires Enconsoira Buretten etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Carés qui désireraient faire venir des objets d'importation

expres (et p o ur leur propre comple), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre cos ordres de toutes les explications essaires à éviter le moindre errour, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 34, Cedar St.

# P. GENDRON,

### IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST.VINCENT, MONTREAL

FFRE ses plus sincères remerciments à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il on a reçu, depuis qu'il a ouvert son atrier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouvert sou veau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des onvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que Livres, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, Culques, TRAITES

PAMPHLETS, BILLETS D'ENTERREMENT, CIRCULAIRES, Polices n'Assurance,

CARTES DE VISITES, Annonces de Diligences,

CONNAISSEMENTS, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérite.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRE-REDUIT.

#### LE VERITABLE POUTRIAT DE

Caes war are

PERT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ut gravé sur grand papier de Chine

Je 28 ponces de haut sur 22 ponces de large!! CAUTTE MAUNITIQUE GRAVUEE, copie fidele d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole liulienne, es mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui enteure aujourd'hui an grand Aporen de l'Equise et de la Liberté S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vil désir de posséder le portrait D'UN SI EXCTELENT PONTIFE.

Les grandes d'imensions et le mérite ortistique de cette grarure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyers.

CHAPELEAU & LAMOTHE. Run Nothe-Dame, vis-a-vis le Séminaire. Montréal, 19 novembre 1847.

## MANUEL

## TEMPERANCE PAR LER. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FARRE & CIE. MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. A | Evecue.

E SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODERES, les d'ux emplacements et la terre ci-après do-

/signés, savoit :--19. Un emplacement situé dans le village d'industrie, paroisse de St. Charles Borremée, de la contenance d'un dem arpent de front sur un arjent de protenders, dans le centre du villege et dans un lien très rapproché de l'Uglise, hati de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangard, Ecurie et autres Battments; Inquelle dite maiser, est des ples propieces pour tenir un Hotel ou Maison de l'er sion, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de 2

de melleure situation pour ce genre de commerce.

2 ° . Un implacement situé un même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profendeur, sur la rue St. Pierre ausci does un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessus construites, concietant en Mai on. Ecure et autres Câtiments. 30. Une runne située au même lieu de la contenance d'un arpen

riviere dell'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Lieble et autres Ba incents. Pour les condi ions et plus amples informations, s'adresser à Andan ROSESLO CHERRIES ECH. Avocat, No. 18 rue St. Fincent, ors

et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la

Rodusin Chembana acad au So seigné, au Village d'Industrie. ETTENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 Serier 1848 .-- qi.

#### AVIS DESPOSTES.

A dater de jendi le 4 courent, et jusqu'à avis contraire, la Malle Ant laise and doit reacontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax, est formée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et tos JEUDIS alterentivement, clesi-à due Mereredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York, ... Les journeux doivent être livres avant I heure. P. M. ces journ-la. Montreal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUN SE publicat DEUN fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le Puix d'abonnement pour l'ounée est de QUATRE PLASTRES, payables d'avance, frais de poste à port. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de

Les abonnés qui venient discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes letters, paquets, correspondances, etc. etc. doivent fir adressées, francs de ports, à l'Editeur des Mélanges Religieux à Mon-

PRIN DES ANNONCES.

0 0 2

0 11

Six lignes of nu-desions, fere, insertion, Chaque insertion subséquente, Dix lignes et au-dessous, l'ére, insertion, Chaque insertion subsequente,
An-dessus de dix lignes, [1 ère, insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 6 0 1 tris contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître Longmars, pour des

unonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré-AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. FABRE, & Ciz., librair VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Montreal, Trois-Rivières, M. D. MARTINEAU, Pirc. Vic . Québec, Ste. Arme,

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maisondies cole près de l'Eveché, coin des rues Mignonne et St. Denis-JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU, PROPRIÉTARRES DE IMPRIMEUTS.

M. F. PILOTE, Pire. Direct.